

Résolution

Positions de l'UNES sur les Directives de Bologne

Au regard d'une réforme potentielle de la Directive de Bologne, l'UNES défendra les positions suivantes :

Programme de Master consécutif

- Dans les Hautes écoles universitaires subsistent toujours des programmes de Master consécutifs à toutes les branches d'études
- Les programmes de master consécutifs sont ouvert à tou-te-s les étudiant-e-s qui ont obtenu un Bachelor dans la branche correspondante.

Changement de haute école

- La mobilité entre les hautes écoles et les types de hautes écoles devrait être la plus facile possible et ne pas être compliquée par des barrières bureaucratiques inutiles.
- L'UNES veut notamment que les exigences supplémentaires et les prestations d'études que les étudiant-e-s doivent remplir lors d'une transition à une autre haute école pour un programme de Master aient un rapport clair avec le contenu du programme de Master et qu'elles se réfèrent à des lacunes réelles dans le savoir de l'étudiant-e.
- L'UNES rejette en particulier les automatismes qui imposent systématiquement un certain nombre de crédits (p.ex. 60 ETCS) comme exigences supplémentaires.

ECTS

Notamment dans le commentaire d'accompagnement, nous

- attirons l'attention sur le fait qu'un module doit être une unité qui a un sens en tant que telle
- attirons l'attention sur le fait que les modules doivent être évalués d'une manière pertinente et attestant des Learning Outcomes du module. Il serait envisageable que cela se fasse dans certains cas uniquement par la présence au cours.
- attirons l'attention sur le fait que la conformité avec les directives internationales concernant la reconnaissance de crédits ECTS d'autres hautes écoles est d'une importance décisive pour l'internationalisation des hautes écoles suisses.

PhD aux hautes écoles spécialisées

Conformément à la résolution sur le troisième cycle dans les hautes écoles spécialisées, qui a été adopté à la 164^{ème} AD à Zurich, l'UNES s'engage pour la possibilité d'études doctorales au sein des HES.